



**DOSSIER DE MECENAT
« L'ARTOTHÈQUE DE BROCELIANDE »
A BEIGNON**



3, place de l'Eglise 56380 Beignon

SOMMAIRE :

Introduction « La Paimpontaise c'est »	p.3
Présentation du principe des artothèques Historique	p.4
Pourquoi devenir mécène de l'artothèque de Brocéliande	p.6
Contreparties proposées	p.6
Choix du mécénat	p.7
Contacts	p.8
Annexe : Budget Prévisionnel	p.9

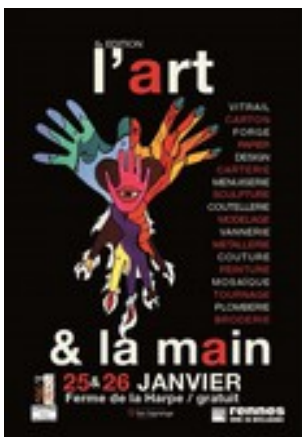
Crédit illustration :

- p. 4 Crédit photographique Artothèque de Brocéliande
- p. 5 Crédit photographique Artothèque de Brocéliande ; Peintures: Sébastien Moreau ; Vanessa Belleperche
- p. 6 Crédit photographique Artothèque de Brocéliande ; Sculpture : Fred Mazoir
- p. 7 Masque : Dju Happy Sun ; Peinture : Reynald Révolt, François Combot

LA PAIMPONTAISE c'est :

- ✓ Une quinzaine d'artistes : peinture, sculpture, photographie, artisanat d'art, dessin
- ✓ une vingtaine d'expositions par an présentant le travail des artistes internes tout autant qu'externes à l'association.
- ✓ Les « Week-end de la Création » et « Un jour une oeuvre »
- ✓ Les Embuscades artistiques
- ✓ La création de la galerie « Plél'Art » durant un an et demi
- ✓ Une vente aux enchères tous les deux ans

C'est aussi :



- ✓ La participation à « L'Art et La Main » de la Ferme de la Harpe (Rennes)
- ✓ Les expositions lors du Marché du 1er Mai à Concoret
- ✓ Participation à « Couleurs de Bretagne » au château de Comper
- ✓ Exposition lors du Marché de la Création à Beignon
- ✓ Participation au festival « Art et Nature : Forêts » de Paimpont.



Créée en 2008 La Paimpontaise regroupe des artistes **locaux désireux de se réunir et d'organiser des événements visant à faire connaître leurs travaux et l'art dans la région.** . Elle a pour but de promouvoir l'art sous ses formes les plus diverses et de permettre à un plus grand nombre d'y avoir accès.

Aussi avons-nous regrouper en dépôt des œuvres d'artistes géographiquement proches . Nous souhaitons offrir la possibilité à tout amateur d'avoir chez lui des œuvres d'art originales sans être obligé d'en faire l'acquisition.

C'est le principe d'une Artothèque.

Imaginé en Allemagne dès 1906, le concept d'artothèque est né du désir d'un groupe d'artistes sous la houlette d'**Arthur Ségal** de faire circuler les œuvres chez les particuliers grâce à un système de location plutôt que de les stocker dans leurs ateliers.

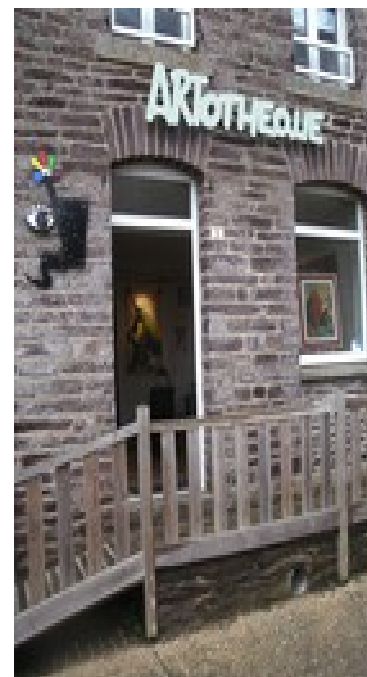
Leur souhait était de susciter chez les emprunteurs un acte d'achat mais aussi permettre l'établissement de liens forts entre les individus et l'art. Ils recherchaient l'autonomie dans la diffusion de leur travail et avaient la volonté de faire circuler et partager des œuvres mais aussi de former le regard.

L'idée se développe dans les pays d'Europe du Nord (Allemagne, pays bas, Danemark) à partir des années 1960/1970 ainsi qu'en France où elle s'inscrit dans le réseau des Maisons de la Culture. Les mesures de soutien à l'art plastique (notamment l'art contemporain) mises en place dans le cadre de la décentralisation ont permis la création de 26 structures d'artothèques entre 1982 et 1986.

A compter de 1986, ce sont les collectivités locales et des structures privées qui prennent le relais de l'Etat et ce sont à l'heure actuelle une cinquantaine d'artothèques qui existent sur le territoire.

Le concept d'artothèque est un outil de diffusion et de sensibilisation original en ce qu'il permet :

- *Un contact direct et privilégié avec les emprunteurs (idée d'appropriation individuelle de l'œuvre)*
- *Le développement d'une relation personnalisée*
- *Le déplacement du rapport à l'œuvre qui devient un objet manipulable, le spectateur devenant quant à lui actif et acteur*
- *La mise en place d'un nouvel outil de médiation à travers l'instauration d'un dialogue qui permet d'intégrer les œuvres et de les assimiler*
- *Une conservation des œuvres confiées par les artistes dans le but d'une mise en circulation de ces œuvres aussi fréquente que possible*
- *Une véritable « démocratisation culturelle »*



Durant une année, grâce à Monsieur Deramay, fleuriste de Plélan le Grand, La Paimpontaise a eu l'opportunité de mettre en place une galerie d'art associative, « Plél'Art », qui a été un formidable atout et un tremplin pour les artistes afin de faire connaître et partager leurs œuvres.

Beaucoup d'habitants de la région ont montré un réel engouement pour ce lieu. En effet, en un an, nous avons eu environ 1200 visiteurs et 35 œuvres ont été vendues (sans compter les produits dérivés). Le bilan de cette expérience, unique pour la commune en milieu rural qu'est Plélan le Grand a donc été très positif.

Les membres de l'association s'en sont trouvés confortés dans leur volonté d'ouvrir l'art au public (même non initié) et de continuer à instituer des rencontres entre les artistes et les habitants du pays de Brocéliande. Ces derniers n'avaient pas tous l'habitude de se rendre à des expositions d'art. Le public touché par La Paimpontaise est donc un public varié. En allant à sa rencontre, nous avons pu lever certaines inhibitions dans leur relation à l'œuvre d'art et à l'artiste. Il ne s'agissait plus alors d'un objet ou d'un monde jugé inaccessible. Une véritable proximité s'est créée entre les artistes et le public ainsi qu'entre l'œuvre et le public. Notre expérience nous a permis de rendre appréhendable l'œuvre d'art et d'effacer une barrière inconsciente entre elle et les habitants de la région.



Aujourd'hui grâce à la commune de Beignon nous avons matérialisé notre Artothèque associative à travers la location de l'ancien local des « Oiseaux de papier » au 3, place de l'Église à Beignon. Nous avons réalisé des travaux d'amélioration du lieu et avons ouvert le 8 novembre 2014. Depuis février 2015, nous mettons en place, en plus de l'activité artothèque des expositions temporaires mensuelles ouvertes à des artistes extérieurs à l'association.



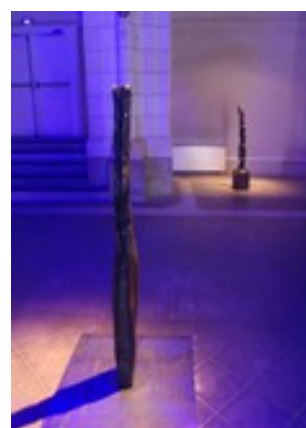
Pourquoi devenir mécène de l'artothèque?

- ✓ Pour associer votre nom à une association dynamique, reconnue et implantée sur le territoire.
 - ✓ Pour entretenir la vie associative sur Beignon et le territoire de Brocéliande.
 - ✓ Pour être partenaire du développement de la culture sur le Pays de Guer.
-
- ✓ Pour être associé à l'image et aux valeurs que véhicule l'art pour tous.
 - ✓ Pour soutenir des idées, des manifestations et créations innovantes et enrichissantes.
 - ✓ Pour mettre en avant votre image, en l'associant au développement du tissu artistique et créatif régional.

Contreparties proposées

L'Artothèque vous propose plusieurs contreparties pour votre soutien, contreparties régies par la Loi n°2003 – 1311 du 1er août 2003 relative au mécénat culturel.

- ✓ Un abattement fiscal de 60% à 66% de votre don sur vos impôts.
- ✓ Le prêt gracieux de deux œuvres par mois sur une année (à partir de 250€ de don).
- ✓ Des invitations pour les événements mis en place par l'association.
- ✓ La présentation du logo de votre entreprise sur nos supports de communication suivant les projets ainsi que le lien vers votre site internet.
- ✓ Toutes autres propositions sont bienvenues.



Exemple : Pour un don en mécénat de 1000 euros, l'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 600 euros. Son apport en mécénat ne constituera au final qu'une charge de 400 euros. De plus l'entreprise bénéficie d'avantages à hauteur de 25% du don.

Choix du mécénat

Le mécénat peut être une contrepartie financière mais aussi une aide en compétence ou encore matériel.

Votre entreprise peut s'associer à L'Artothèque pour soutenir :

- ✓ l'Aménagement des locaux : achat de matériel, entretien des locaux...
- ✓ l'Achat de matériel pour intervenir en extérieur (matériel de peinture, socles, grilles d'exposition...).
- ✓ La mise en place d'outils de communication (impressions...)
- ✓ Les Actions éducatives, culturelles, sociales et d'éveils mises en place pour tout public.

Toutes les propositions sont possibles.





Contacts

L'Artothèque
Association La Paimpontaise
3, place de l'Église
56380 Beignon

Annabelle Courtet :
06-63-61-01-95/09-84-14-21-49

<http://lapaimpontaise.jimdo.com>
artothequedebroceliande@gmail.com

Référente mécénat :

Julie Thérin 06-37-64-04-49

Artothèque de Brocéliande
location / vente 3, place de l'église 56380 Beignon *Galerie d'art*

*Comme on va à la bibliothèque
emprunter des livres, l'Artothèque de Brocéliande vous
propose d'emprunter des oeuvres d'art!*

*Cela permet de se familiariser chez soi avec
des oeuvres originales en mettant l'Art à la portée de tous.*

**L'adhésion à l'Artothèque est de 20€/an.
Elle ouvre droit à l'emprunt des oeuvres à petit prix
(de 5€ à 20€ mensuel selon le prix de l'oeuvre)
et ce pour une durée de 1 à 3 mois.**

Particuliers - Entreprises - Professions Libérales - Collectivités - Associations - Événementiels

Horaires d'ouverture : **Mercredi 10h30/12h30**
jeudi 17h/19h
Samedi 10h30/12h30 et 15h/18h

<http://artothequedebroceliande@gmail.com>
sur rendez-vous : 06 63 61 01 95

Ne pas jeter sur la voie publique

Annexe :

Budget prévisionnel

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
60-Achats	650	70-Vente de produits finis,de marchandises,prestations de service	1000
Prestations de services	500,00 €	produits dérivés	300
Achats matières et fournitures	150,00 €		
Autres fournitures			
61-services extérieurs	3650	74-Subventions d'exploitation	
Locations	3 394,00 €	Etat :	
entretien et réparation	36,00 €	Drac	
Assurance	220,00 €	Région	
documentation		Département	
62-Autres services extérieurs		Intercommunalité	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune de Beignon	1500
Publicité et publication	1 500,00 €		
Déplacements,missions		Organismes sociaux	1000
services bancaires,autres	0	Fonds européens	
63-Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0		
64-Charges de personnel	0	75-Autres produits de gestion courante	
Rémunérations des personnels	0	Dont cotisations,dons manuels ou legs	2000
Charges sociales		76-Produits financiers	
autres charges de personnel		77-Produits exceptionnels	
65-Autres charges de gestion courante		78-Reprises sur amortissements et provisions	
66-Charges financières			
67-Charges exceptionnelles			
68-Dotation aux amortissements			
TOTAL DES CHARGES	5 800,00 €	TOTAL DES PRODUITS	5 800,00 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86-Emplois des contributions volontaires en nature		87-Contributions volontaires en nature	
860-secours en nature		870-Bénévolat	5 209,95 €
861-mise à disposition gratuite de biens et service		871-Prestations en nature	
862-prestations		875-Dons en nature	
864-personnel bénévole	5 209,95 €		
TOTAL	11 009,95 €	TOTAL	11 009,95 €